



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 118382

Texte de la question

M. Guy Malherbe appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la crédibilité des sites d'avis de consommateurs qui s'affichent sur internet pour commenter la qualité d'un produit, d'un hôtel, d'un restaurant... Il semblerait qu'une partie de ces avis soit fausse et manque d'authenticité selon une enquête réalisée par un comparateur de satisfaction. Aussi, il lui demande si un dispositif peut être mis en place pour rassurer les clients en vérifiant le statut de l'internaute, le caractère équitable de l'avis émis et en imposant une traçabilité de la démarche.

Données clés

Auteur : [M. Guy Malherbe](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118382

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9990

Question retirée le : 27 mars 2012 (Fin de mandat)